



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Allemagne

Question écrite n° 116987

Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la mise en place de « l'agenda franco-allemand 2020 ». C'est, en effet, le 12e conseil des ministres franco-allemand de février 2010 qui a fixé les grandes orientations de l'approfondissement des relations franco-allemandes. Concernant la partie « croissance, innovation, recherche, éducation et enseignement supérieur », les deux gouvernements se sont engagés, afin de faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans les entreprises de l'autre pays, de créer un statut du stagiaire franco-allemand. Il aimerait donc connaître l'état d'avancée de ce dossier notamment au niveau de l'élaboration d'un cadre juridique commun et de la mise en place de structures qui seraient chargée du placement des stagiaires dans l'autre pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116987

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9274

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)